

## **ANNEXE SYNTHÈSE DU RAPPORT FINAL**

### **Programme soutenu par France Bois Forêt** **Convention n° 21/RD/1375**

---

## **Etude sur la biodiversité du massif des Landes de Gascogne (phase 2), 2022**

---

**Porteur du projet :** Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest

**Prestataire(s) :** Parc Naturel des Landes de Gascogne

**Montant du soutien apporté par France Bois Forêt :** 30 000 €

#### **Objectifs et contexte (maximum ¼ page) :**

Le massif forestier des Landes de Gascogne, plus grand massif cultivé d'Europe, est aujourd'hui reconnu comme « réservoir de biodiversité » au sein des outils régionaux d'aménagement et de cohérence écologique. Ce massif est détenu et géré à plus de 90% par des propriétaires forestiers privés. Les propriétaires sylviculteurs étant les premiers gestionnaires forestiers, il est primordial de les accompagner dans la connaissance de la biodiversité qu'abritent leurs parcelles forestières afin qu'ils puissent disposer d'éléments actualisés rigoureux qui participeront à orienter leur gestion. L'état des lieux des connaissances faunistiques et floristiques réalisé dans le cadre de la phase I de l'étude « Biodiversité des Landes de Gascogne » a pu permettre d'objectiver le discours sur la biodiversité hébergée en forêt, révélant sa spécificité et son originalité. De plus, cette étude a permis de constater certaines lacunes de connaissance, notamment sur l'influence des pratiques sylvicoles sur la biodiversité.

Au travers de cette seconde phase de l'étude, le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest (SSSO) et le Parc naturel régional des Landes de Gascogne (PnrLG) ont souhaité poursuivre la restitution des connaissances acquises lors la phase 1 de l'étude à destination des propriétaires sylviculteurs, via des supports pédagogiques adaptés et des phases de restitution sur le terrain, mais également des élus locaux. Cette seconde phase de l'étude visait aussi une amélioration de ces connaissances par la mise en place de dispositifs de suivi de la relation entre gestion forestière et biodiversité.



## Principaux résultats obtenus (maximum 1 page) :

### 1) Vulgarisation : supports pédagogiques

L'étude s'est tout d'abord concentrée sur la publication de recueils en 2 tomes, un tome 1 sur les « espèces phares » et un tome 2 sur les « milieux », regroupant un ensemble de fiches pédagogiques synthétiques à destination du sylviculteur en priorité.

La publication d'une infographie, reprenant les chiffres clés de l'état des connaissances opérée dans le cadre de la phase 1, a permis de restituer de façon synthétique et illustrée les enseignements de l'étude. Ce document vise un public plus large (filière, élus, grand public).

### 2) Vulgarisation : diffusion des connaissances

Le SSSO a assuré une large diffusion des recueils de fiches pédagogiques et de l'infographie à travers de nombreux envois postaux aux adhérents, à la filière, aux collectivités, et aux élus. Le PnrLG a quant à lui assuré une diffusion des recueils à ses élus des Commissions « Forêt » et « Patrimoine Naturel » ainsi qu'aux élus communaux de son territoire lors de temps d'informations aux élus. Au total, ce sont plus de 900 exemplaires qui ont été imprimés et qui continuent d'être diffusés.

Dans le cadre de l'étude, le PnrLG a pu élaborer une proposition d'animation de sensibilisation à la biodiversité accueillie au sein des parcelles forestières du massif des Landes de Gascogne. Cette proposition d'animation terrain a été présentée au réseau des Groupements de Productivité Forestière (GPF) d'Aquitaine en début d'année 2022 dans l'objectif de s'appuyer sur leurs tournées terrain pour toucher un maximum de propriétaires sylviculteurs.

Enfin, des restitutions sur l'état des lieux des connaissances de la Biodiversité du massif des Landes de Gascogne (phase 1 de l'étude) ont été organisées.

### 3) Les protocoles de suivi

Le dispositif de suivi a pour objectif de mieux comprendre les interactions entre sylviculture et biodiversité afin de produire des données robustes pour orienter la gestion forestière et la préservation de la biodiversité.

Le dispositif s'appliquera sur l'ensemble du Massif des Landes de Gascogne sur les forêts de production, privées comme publiques.

Il est proposé de développer un projet en 2 volets distincts : un volet « dispositif de suivi » (nécessaire pour obtenir des résultats scientifiques robustes et orienter la gestion forestière sur des cas spécifiques) et un volet « valorisation d'initiatives locales en faveur de la biodiversité » (afin de diffuser rapidement au niveau local des pratiques qui tendent à améliorer la biodiversité).

Afin de disposer, dans un premier temps, des éléments de connaissance nécessaires à la définition de protocoles envisagés pour le dispositif de suivi de la relation entre gestion forestière et biodiversité, l'étude s'est consacrée à :



- Réaliser un état des lieux des dispositifs de suivi actuels ou passés traitant la thématique forêt-biodiversité au sein du massif des Landes de Gascogne.
- Réaliser un sondage auprès des adhérents du SSSO pour recueillir leurs ressentis sur les enjeux de connaissance sur la thématique gestion forestière-biodiversité. Ces résultats permettront d'orienter les choix pour une bonne appropriation des enjeux par les propriétaires.
- S'appuyer sur la bibliographie et les réflexions des experts scientifiques sur le suivi de la biodiversité en forêt.

#### **Valorisation envisagée (maximum ¼ page) :**

Les travaux de l'étude ont permis de développer des outils de diffusion des connaissances sur la biodiversité du massif des Landes de Gascogne auprès des sylviculteurs et élus. Ces supports pédagogiques peuvent être valorisés dans le cadre d'une diffusion plus large, à destination du grand public notamment, afin d'objectiver les discours sur la biodiversité hébergée en forêt cultivée des Landes de Gascogne.

Les incendies hors-normes de l'été 2022 ont fortement impacté la dynamique des travaux de l'étude et la définition de protocoles de suivi. Malgré cela, la poursuite de l'étude sera valorisée par le montage financier et stratégique d'une phase 3 consacrée au dispositif de suivi. Conscient des limites de la démarche de concertation des partenaires, le PnrLG a engagé fin 2022 un projet de « Préfiguration de Laboratoire Vivant : Forêt de demain et aménagement du territoire », financé par la région Nouvelle-Aquitaine, afin notamment de continuer la co-construction d'un dispositif de suivi forêt-biodiversité. Les membres du comité de pilotage de l'étude « Biodiversité des Landes de Gascogne » seront de nouveau invités à rejoindre la gouvernance de ce projet, afin de poursuivre la définition et la mise en place des protocoles de suivi.

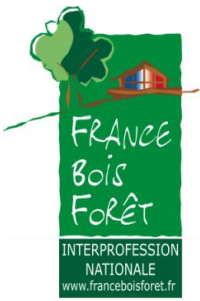
L'organisation d'un colloque (ou autre format d'événement de partage de connaissance et réflexions prospectives) est toujours en réflexion au sein des instances politiques du PNR LG et devrait s'inscrire dans la démarche du PnrLG avec son projet de Laboratoire Vivant.

#### **Indicateurs de résultats (maximum ¼ de page) :**

Dans la fiche projet déposée en novembre 2020 étaient proposés comme indicateurs:

- **Réalisation des protocoles de suivi,**
- **Sélection des sites**

Les processus de concertation et de co-construction étant plus chronophages qu'initialement prévus, devant les difficultés de définir des axes prioritaires de recherche, et des incendies hors-normes étant survenus lors de l'été 2022, la progression de l'étude a été ralentie. L'étude a rempli ses objectifs mais de nouveaux objectifs, en terme de suivi de la biodiversité notamment, devront être atteints lors de la phase 3 de l'étude.



**Enjeux de développement durable soutenus par le programme (maximum ¼ de page) :**

L'étude « Biodiversité des Landes de Gascogne » a permis de construire une dynamique partenariale entre les acteurs de la Filière Forêt & Bois (CNPf, ONF, GIP-ATGeRi), les collectivités territoriales locales (PNRs, Région, Départements), les instituts publics (IGN, INRAE, FAUNA), les structures naturalistes (LPO, CEN) et scientifiques (CBNSA) ainsi que les fédérations de chasse (FDC 33 & 40). Cela permet de répondre aux enjeux d'une forêt multifonctionnelle et de renforcer le dialogue de la filière Forêt avec la société.

La diffusion des connaissances sur la biodiversité accueillie au sein des propriétés sylvicoles contribue à la prise en compte de la biodiversité dans le cadre d'une gestion forestière durable.

Les travaux de développement d'un dispositif de suivi sur la relation entre gestion forestière et biodiversité participent à l'amélioration des connaissances en vue d'un développement durable des territoires des Landes de Gascogne.

Année de publication : 2022